

Délocalisations : à la politique de la bourgeoisie, opposer celle des travailleurs

Sarkozy vient d'annoncer, à l'occasion de la présentation du projet de budget 2005, un « plan contre les délocalisations ». Il s'y pose en défenseur de l'emploi et de l'avenir de la France en tant que grande puissance. « *Refusant la fatalité* », il annonce comme remède miracle... une batterie de mesures fiscales, nouveaux cadeaux aux patrons et aux plus riches et nouvelle série d'attaques contre les salariés.

Ce plan se veut une réponse à une situation politique et sociale marquée, depuis le début de l'année, par le retour sur le devant de la scène politique et sociale des délocalisations. Au début de l'été dernier, la direction de Siemens, en Allemagne, avait lancé une offensive brutale contre ses salariés. Il s'agissait, sous la menace de délocaliser une partie de la production, d'imposer aux salariés baisses de salaire et augmentations de la durée du temps de travail. Ce chantage aux délocalisations a fait école, en Allemagne comme en France. Face à ces attaques, et malgré la combativité des salariés, les syndicats, considérant cette situation comme une fatalité, conséquence de lois économiques contre lesquelles on ne pourrait rien, ont accepté les conditions des patrons, pour « éviter le pire ».

Les luttes récentes que les salariés d'Opel à Bochum en Allemagne ont lancé contre la vague de licenciements qui les vise montrent évidemment la seule voie permettant de sortir de cette fausse alternative entre la résignation des organisations syndicales et le « volontarisme » populiste et réactionnaire d'un Sarkozy. Mais sur quelles revendications se battre contre les délocalisations ? Et d'abord, quel est l'impact réel des délocalisations sur la dégradation sociale dans les anciens pays industrialisés comme la France ? Peut-on isoler les délocalisations des autres causes de licenciements ? Et quelle en est l'évolution prévisible ?

Faire baisser le coût du travail

Les délocalisations ont commencé entre 1965 et 1980. Concernant d'abord des entreprises américaines et japonaises, elles se sont ensuite étendues aux entreprises européennes. En France, le secteur du textile était particulièrement touché. Après une période de relative accalmie, les délocalisations se sont de nouveau développées à partir de la fin des années 80, intimement liées au développement des multinationales. Au cours des restructurations massives qui ont suivi la crise des nouvelles technologies de 2001, les effets des délocalisations se sont confondus avec ceux des plans de licenciements et des fermetures d'entreprises destinées à réduire des effectifs rendus soi-disant pléthoriques sous prétexte de la crise de surproduction.

Depuis quelques mois, alors que l'économie mondiale connaît une nouvelle phase de croissance, le phénomène des délocalisations revient, avec brutalité, au premier plan de l'actualité sociale et politique. Cas parmi d'autres, fin 2003, les salariés de STMicroelectronics de Rennes apprenaient que leur site allait être fermé et sa production transférée à Singapour. En mai 2004, l'usine a été vidée de ses machines, sous la protection de la police, sous les jets de pierre des salariés.

Ce qui pousse les multinationales à déplacer des usines entières d'une contrée dans une autre est bien évidemment la recherche du profit. « *Les entreprises délocalisent tout d'abord pour abaisser leurs coûts de production... C'est pour cette raison que le volailler Doux s'est implanté au Brésil et a fini par fermer ses usines de Bretagne : le prix de revient d'un poulet y serait 50 % inférieur et les*

coût salariaux trois fois moindres. Quant un salarié coûte à l'entreprise en moyenne 22 dollars de l'heure à New York ou 14 à Paris, il ne lui coûte que 1,8 dollar à Rio de Janeiro ou 2,2 dollars à Varsovie... » (Alternative économique, octobre 2004 – Dossier sur les délocalisations).

Mais elles cherchent aussi à disposer d'une main d'œuvre la plus flexible possible, ne bénéficiant d'aucune protection sociale, et qu'il soit possible d'embaucher et de licencier sans qu'aucune procédure ne vienne s'y opposer. C'est la possibilité que leur offrent, en plus d'exonérations fiscales « maquiladoras » mexicaines, « zones économiques spéciales » chinoises et autres « zones franches ».

Une enquête, réalisée en janvier 2004, auprès de cinquante grands groupes européens donne une idée des perspectives que se donnent leurs patrons pour les années à venir : « 42 % d'entre eux (contre 15 % actuellement) réaliseront plus de 10 % de leurs achats dans les pays bon marché. Un sur cinq (contre 6 % actuellement) y achètera plus de 20 % de ses approvisionnements et les deux tiers (contre un tiers aujourd'hui) plus de 5 % [...] Sur les sociétés interrogées, qui pèsent 260 milliards d'euros de chiffre d'affaires, cela correspond à un doublement des volumes d'achat dans les pays à bas coût [...] C'est une vague de fond inquiétante, violente puisqu'elle surviendra dans les deux ans : les groupes fermeront des usines en France ou en Europe ». (La Tribune).

Bien sûr, un certain nombre de facteurs interviennent, à la manière d'un frein, dans cette évolution. Les délocalisations ne sont rentables qu'à la condition qu'existent des réseaux de transport fiables et bon marché, une main d'œuvre aux qualifications adaptées, éventuellement des débouchés locaux pour une partie des marchandises produites... Ces conditions ne se mettent pas en place du jour au lendemain, mais le capitalisme a depuis longtemps montré sa capacité à résoudre ces problèmes. Le fait que l'Inde ait détrôné la Californie, en quelques années, comme paradis des informaticiens et que la Chine soit devenue le premier pays exportateur de produits manufacturés en est la preuve concrète.

Quelques chiffres, tirés du numéro déjà cité d'*Alternative économique*, permettent de se faire une idée de la rapidité et de l'ampleur du phénomène. En Chine, le total des exportations de marchandises est passé de 20 milliards de dollars en 1980 à pratiquement 450 milliards en 2003. Au cours de la même période, les exportations de matières premières ont baissé en pourcentage du total des exportations, passant de 54 à 12 %, tandis que la part des produits manufacturés a fait un bond spectaculaire : électronique, de 1 à 22 % ; produits de moyenne technologie dont automobile, de 9 à 17 %...

Les délocalisations ne se font pas uniquement des pays industrialisés vers les pays pauvres. En France, la politique de « développement économique » que mènent les grandes villes et les Régions, en offrant aux entreprises qui s'implantent sur leur territoire terrains viabilisés et exonérations de charges, a suscité une autre forme de délocalisation. On a ainsi pu voir des entreprises fermer dans une région pour aller s'implanter quelques centaines de kilomètres plus loin, afin de bénéficier des avantages à l'implantation. L'intégration récente à l'Europe de pays pauvres va offrir aux industriels européens de nouvelles opportunités. « Les PME françaises se bousculent en Tchéquie. Chaque jour, deux ou trois entreprises françaises se renseignent sur les conditions d'installation de bureaux ou d'une usine » (La Tribune, septembre 2004).

L'impact des délocalisations

Pour les économistes, « une délocalisation est le transfert de capacité de production d'un site national vers un site étranger afin d'importer, pour satisfaire la consommation nationale, des biens et des services jusqu'alors produits localement ». Selon cette définition, et si l'on en croit les statistiques, les délocalisations n'auraient, en Europe, qu'un impact minime sur la situation sociale et économique. En France, la part des produits consommés sur le marché intérieur et issus d'entreprises délocalisées (c'est-à-dire d'entreprises à capitaux français implantées à l'étranger) ne représenterait que 2,5 % de la production manufacturière française, et 12,5 % des importations. Et seul un faible pourcentage (5 %) des licenciements aurait pour cause directe une délocalisation réelle.

Mais ces statistiques sont, de l'aveu même de ceux qui les produisent, sujettes à caution. Elles ne peuvent rendre compte de l'importance des conséquences économiques et sociales et des répercussions politiques que peut avoir la fermeture d'entreprises autour desquelles s'était organisée, au fil des ans, la vie sociale et économique de régions entières.

Depuis sa naissance, au 18^{ème} siècle, le capitalisme industriel a étendu son emprise, à travers crises et guerres, à l'ensemble de la planète. Le siècle dernier a été celui de l'organisation impérialiste

du monde. Une poignée de puissances (Angleterre, France, Allemagne, Japon, Etats-Unis...) possédaient le quasi monopole de la production industrielle des produits manufacturés, tandis qu'elles réduisaient, par la force de leurs armées, les autres pays au rôle de fournisseurs de matières premières. La structure économique et sociale, la façon dont la société des pays riches est organisée - bassins industriels « historiques », réseaux de sous-traitance et de distribution qui leur sont associés, structures collectives et services publics, ... -, est le produit de cette histoire, histoire sur laquelle les luttes de la classe ouvrière pour l'amélioration de ses conditions de travail ont largement pesé. Tout cela a contribué à construire, au sein des pays impérialistes, une codification des rapports sociaux, des traditions politiques et syndicales, ainsi qu'une certaine « conscience nationale », dont le mouvement ouvrier était loin d'être émancipé.

Le développement des multinationales, dans le contexte de la mondialisation, en implantant des sites de production de produits manufacturés et de services dans les anciennes colonies, ne pouvait que bouleverser la base même sur laquelle repose l'organisation sociale des pays impérialistes. A partir du moment où une marchandise peut-être fabriquée n'importe où dans le monde, les pays industrialisés perdent leur rôle « à part ». Il s'ensuit une redistribution des cartes à l'échelle mondiale qui a d'importantes répercussions au sein des anciennes puissances impérialistes. Les « délocalisations », le départ pour l'étranger ou pour une autre région, d'usines que « l'on avait toujours connues chez nous », avec toutes les conséquences que cela entraîne à l'échelle d'une ville ou d'une région, sont une des expressions de ce phénomène destructeur.

Pas plus que les progrès techniques, les délocalisations ne sont, elles-mêmes, la cause des licenciements

Les délocalisations, tout comme les progrès techniques, sont associés, dans l'esprit de bien des travailleurs, aux licenciements, comme par une relation de cause à effet qu'il serait impossible de contourner. D'où le réflexe des replis localistes : protégeons-nous des licenciements en interdisant aux capitalistes de délocaliser, voire d'investir des capitaux « français » à l'étranger. Le PC s'en fait le porte-parole politique. Dans un projet de loi « *visant à instaurer des mesures d'urgence contre les délocalisations* » déposé à l'Assemblée nationale en février 2004, Gremetz refuse que « *les délocalisations menacent le potentiel productif de la France* » et, pour s'y opposer, renoue avec ses anciennes amours du « *il faut produire et créer français* »...

Mais il ne faut pas compter faire tourner la roue de l'histoire à l'envers. Les délocalisations, en contribuant à industrialiser de nouvelles régions, en y introduisant les technologies les plus modernes, en permettant à une nouvelle classe ouvrière de s'y développer, sont un important élément de progrès pour l'humanité toute entière. De nouveaux moyens de production et d'échange sont créés qui permettraient de satisfaire de nouveaux besoins, d'améliorer de façon considérable des conditions de vie de millions d'êtres humains.

Mais, dans une société basée sur la recherche du meilleur taux de profit et régie par les lois du marché et de la concurrence, ces progrès se transforment en calamité pour les travailleurs, tout comme l'amélioration des techniques de production s'accompagne de chômage et de sur-exploitation, de catastrophe écologique. Tandis que l'immense majorité de la population des pays pauvres continue à croupir dans la misère, au pied d'usines ultramodernes, des usines ferment dans les pays industrialisés, sous prétexte qu'elles ne sont pas « compétitives ». Une entreprise qui ferme en Europe ne ferme pas parce qu'une entreprise équivalente ouvre au Mexique, en Roumanie ou en Chine, elle ferme parce que ses actionnaires jugent qu'elle ne produit pas assez de profits et choisissent d'en retirer leurs capitaux.

Un chantage politique

Le transfert de productions dans les pays à « bas coût de main d'œuvre » n'est pas la seule stratégie des capitalistes des pays industrialisés et de leurs gouvernements pour diminuer leurs coûts de production et maintenir leurs taux de profits. La crainte pour l'emploi que suscitent les délocalisations, expression de la mise en concurrence des salariés à l'échelle mondiale, pèse lourdement dans le rapport des forces en faveur de la bourgeoisie contre la classe ouvrière « locale », afin d'obtenir de nouveaux reculs des salaires, de rendre les travailleurs plus flexibles, de simplifier les procédures de licenciement.

Le patronat européen, à la suite de la direction de Siemens, l'a bien compris. Il profite de la situation pour exercer un chantage à l'emploi : ou vous acceptez nos conditions, ou nous délocalisons. Dernier exemple en date : le conflit Volkswagen, en Allemagne, dans lequel, le syndicat IG Metall vient d'accepter un blocage des salaires de 28 mois et une augmentation de la flexibilité contre la promesse qu'il n'y aurait pas de plan de licenciement avant 2011.

Les mesures que Sarkozy présente dans son plan ne sont, bien entendu, en aucune façon, un barrage contre les effets sociaux des délocalisations. Sa véritable préoccupation est de permettre à certaines catégories sociales, petits patrons, membres des professions libérales, commerçants, cadres, petite bourgeoisie aisée... qui n'accèdent pas directement aux mannes de la mondialisation mais sont au contraire touchées par la baisse du pouvoir d'achat des salariés, de maintenir leurs revenus. D'où toute une série d'avantages fiscaux, financés par l'augmentation des impôts qui frappent les plus pauvres. De fait, tout comme les « patrons voyous » qu'il dénonce, Sarkozy utilise le prétexte des délocalisations pour justifier un nouveau hold-up sur les salaires, par le biais de l'impôt.

Les autres membres du gouvernement ne sont pas en reste. Larcher et Borloo, sous couvert de « cohésion sociale », proposent, entre autres, de créer un « *contrat d'avenir* », contrat précaire destiné aux RMistes et assorti « *d'aides aux employeurs* », et une réforme de la législation sur les licenciement économiques, dans laquelle pourrait apparaître le droit de « *licenciement pour sauvegarde de la compétitivité* ».

La bourgeoisie a sa politique, les travailleurs doivent avoir la leur...

A la politique de la bourgeoisie, nous devons opposer la nôtre, un plan d'urgence sociale et démocratique, notre programme pour les luttes : interdiction des licenciements, réquisition des entreprises qui licencient, arrêt du démantèlement et embauches massives dans les services publics, répartition du travail entre tous, des salaires décents pour tous.

Mais ce combat débouche nécessairement sur une remise en cause du capitalisme. Il n'y a pas de « bonne » revendication face aux délocalisations qui ne sont qu'une des multiples facettes de la politique de la bourgeoisie, c'est l'ensemble de cette politique qu'il faut remettre en cause. Nous n'avons pas plus à craindre de l'expliquer et de le dire aux travailleurs dans notre activité politique, que dans notre activité syndicale.

Lutter contre les licenciements et défendre nos acquis suppose être capable de nous opposer à la politique de la bourgeoisie. Dire non aux délocalisations, c'est dire non à cette politique et refuser d'entrer dans un marché de dupes où il faudrait accepter, pour ne pas être délocalisés, baisses de salaire, flexibilité et allongement du temps de travail.

Les délocalisations, les attaques massives contre les salaires et le temps de travail, suscitent un peu partout des réactions de travailleurs, les luttes des salariés de STMicroelectronics en France, des salariés d'Opel à Bochum, en Allemagne, et bien d'autres, en sont l'illustration. Cette volonté de lutte, de refuser la fatalité, manifestée par des dizaines de milliers de travailleurs, est la réponse, sur le terrain de la lutte des classes, de la classe ouvrière, par-dessus les frontières, aux attaques de la bourgeoisie. Elle illustre la façon dont nous pouvons nous opposer à sa politique, la retourner contre elle.

Cela suppose que nous ayons une nette conscience de nos intérêts de classe, c'est-à-dire que nous soyons émancipés de toute vision localiste, nationaliste, de nos intérêts. De ce point de vue, les délocalisations, en bouleversant les rapports sociaux, contribuent à créer les conditions d'une conscience et de luttes surmontant les divisions nationales pour remettre en cause la propriété privée capitaliste.

Eric Lemel